



Coarraze Infos n°26



Une fresque astronomique
réalisée par les enfants de l'école

Travaux

Maison de l'Enfance

Groupe scolaire

Embellissement

Vie Associative

LE MOT DU MAIRE

Les enfants à l'honneur



Ils participent activement à la vie de la commune et c'est une excellente chose.

Ils ont cette année réalisé une magnifique fresque à l'école comme en témoigne la photo de la page de couverture, mais également les affiches personnalisées pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année.

Récemment, en coopération avec l'Office National des Forêts, ils ont planté des arbres en forêt dans le cadre du projet pédagogique sur l'arbre.

Ils participent également avec enthousiasme aux Temps d'Activités Péri-scolaire (TAP) qui proposent des activités à vocation éducative en cohérence avec le projet d'école et le service public de l'école.

Le 11 novembre a été un moment fort pour rendre hommage aux Français morts pour la France. Ils ont chanté le Chant des Partisans et la Marseillaise accompagnés de l'Ecole de Musique.

En apprenant ces chants, ils ont aussi compris le sens des mots, du devoir et de la transmission aux autres.

D'autres actions sont également menées avec le corps enseignant afin d'assurer l'éveil dans une société que chacun souhaite solidaire et égalitaire.

Comme il se doit car c'est une priorité, la commune accompagne l'école. Contrairement à d'autres communes, Les TAP sont gratuits, le bus, matin, midi et soir également. Le personnel communal affecté est un personnel qualifié qui travaille également à la Maison de l'Enfance.

Malgré les dotations de l'Etat en baisse (-29,13% en 2 ans), la commune a maintenu ses efforts en direction de l'école, de la Maison de l'Enfance et de la Maison de l'Ado qui va s'ouvrir dès 2017 aux jeunes ados de la Communauté des communes puisqu'elle a souhaité prendre la compétence jeunesse au niveau intercommunal.

La jeunesse mérite que l'on y consacre une attention particulière car c'est dans notre mission de la préparer pour l'avenir.

L'avenir sera dur pour tous, c'est la raison pour laquelle il nous faut établir des priorités. La réduction des dépenses pour 2016 a permis de ne pas augmenter les impôts locaux pour la 6^{ème} année consécutive. Nous souhaitons maintenir ce cap pour la nouvelle année tant il nous paraît indispensable d'aider toutes celles et ceux qui vivent dans la difficulté.

En terminant, je vous souhaite au nom de Conseil Municipal et en mon nom personnel une excellente année 2017 en espérant qu'elle puisse répondre à tous vos espoirs.

Jean SAINT-JOSSE



BILAN COMMUNAL

Les principales décisions du Conseil Municipal en 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER

SCOT du Pays de Nay

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du Pays de Nay, le conseil prend connaissance du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et du Document d'Aménagement Commercial (DAC).

Le conseil adopte le schéma à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS

Gestion des inondations Quartier Fontaine du Salut

Christophe Garcia, directeur du SEAPAN, présente les solutions techniques à mettre en œuvre pour éviter les inondations sur ce site. Pour régler le problème du réseau pluvial, ces solutions devront être complétées par une étude hydraulique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL

Budget 2016

Avant de procéder à toutes les étapes de vote, le maire explique que le budget 2016 est un budget difficile puisque les dotations versées par l'Etat sont cette année encore en forte baisse : -15,28 % en 2015 et -13,85 % en 2016

Ce qui conduit à une diminution globale des recettes de fonctionnement de 4,18 %.

Par conséquent, il a fallu agir sur les dépenses :

- diminution de 4,14 % des dépenses de fonctionnement
- concernant l'investissement, les dépenses seront consacrées à l'indispensable :
 - ◇ les routes
 - ◇ le matériel et les bâtiments communaux
- l'enfouissement des réseaux
- la réhabilitation et la création de logements communaux

Pour ce faire :

Pas de nouvel emprunt.

Sauf pour l'opération de création de logements où un emprunt est prévu mais il s'agit là d'une opération « blanche » pour la commune puisque les loyers couvrent les annuités d'emprunt.

Pas d'augmentation des taux communaux des impôts locaux. Le produit des impôts locaux augmente de 2,50 % pour la commune mais il s'agit de l'évolution des bases fixées par l'Etat.

Les subventions aux associations sont maintenues.

L'annuité d'emprunt pour 2016 est de 198 179 €. Pour rappel, elle était de 213 828 € en 1995.

Compte de gestion 2015

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après avoir pris connaissance du document, le conseil municipal constate que les écritures du compte de gestion et du compte administratif sont conformes.

Le compte de gestion 2015 est adopté à l'unanimité.



BILAN COMMUNAL

Compte administratif 2015

En application de l'article L2121.14 du CGCT, le Maire ne prend pas part au vote.

Alain Lasserre assure la présidence de séance.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 qui se présente comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses	1 521 344,58 €	Dépenses	714 928,29 €
Recettes	1 725 682,89 €	Recettes	651 410,58 €
Excédent	204 338,31 €	Déficit	- 63 517,71 €

Affectation du résultat 2015

Conformément au dispositif de la comptabilité M14, le conseil décide d'affecter, dans le BP 2016, le résultat 2015 de la section de fonctionnement, soit **204 338,31 €** d'excédent, de la manière suivante :

154 338 € en section d'investissement au compte 1068

50 000 € en section de fonctionnement au compte 002 – résultat de fonctionnement reporté

Budget Primitif 2016

Le budget primitif 2016 présenté s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses	1 662 588 €	Dépenses	584 570 €
Recettes	1 662 588 €	Recettes	584 570 €

Adopté avec 15 voix pour et 4 abstentions : Thierry Penouilh, Michel Lucante, Marie-Agnès Menoret-Ultra (par procuration) et Cathy Vigneaux (par procuration)

Fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2016

Le Maire précise que les taux communaux sont inchangés depuis 2010. Il propose de continuer à ne pas les augmenter pour 2016.

<u>Taxes</u>	<u>Taux</u>	<u>Recettes</u>
TH	9,80 %	273 028 €
FB	10,80 %	259 308 €
FNB	40 %	17 240 €
TOTAL		549 576 €

Adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL

Adoption de la restructuration du Pôle enfance Jeunesse

La Maison de l'Ado pourrait devenir tête du futur réseau intercommunal.

La nouvelle organisation réduit les dépenses communales avec le transfert à la CCPN

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL

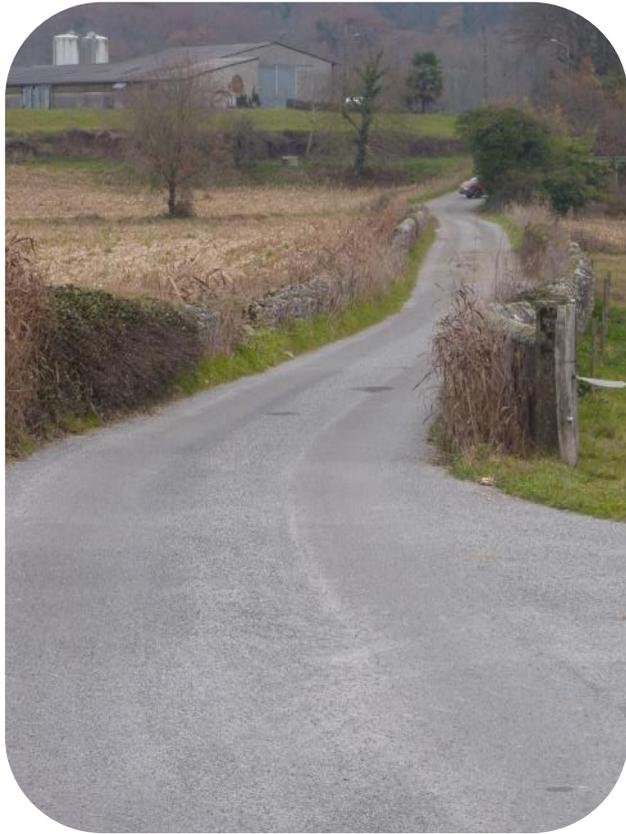
Plan Local D'Urbanisme

Par 15 voix contre 4, le Conseil Municipal décide d'arrêter le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Il a pour but de répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser la croissance démographique de la commune,





- Favoriser le maintien des commerces et services de proximité,
- Développer les solutions d'accueil et de développement pour les entreprises,
- Établir un projet d'aménagement pour les années à venir en tenant compte de l'évolution des zones à risque
- Préserver le bâti ancien,
- Définir les projets d'aménagement des espaces publics en tenant notamment compte des handicaps,
- Favoriser le développement touristique de la commune,
- Favoriser l'équilibre social de la commune
- Préserver l'activité et les espaces agricoles.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN

Service Culture

Intégration de la bibliothèque municipale au réseau intercommunal de lecture

Voie communale

Le chemin des Arribets est classé en chemin rural interdit aux véhicules à moteurs sauf engins agricoles. Il deviendra un chemin piétonnier.

Programme de voirie

La commission Marchés Publics s'est réunie le 2 mai 2016 pour examiner les propositions de prix concernant le programme annuel de voirie :

	<i>HT</i>	TTC
Lotissement de l'Estibette	12 280,60 €	14 736,72 €
Chemin de Lanot	18 810,00 €	22 572,00 €
Chantier de l'école	1 811,00 €	2 173,20 €
Impasse des Coustalats	1 604,00 €	1 924,80 €
Rue Léo Lagrange	696,00 €	835,20 €
Chemin des Serres	22 665,00 €	27 198,00 €
Total	57 866,60 €	69 439,92 €

La commission a décidé de retenir l'entreprise Lapedagne, moins-disante.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer ce marché de travaux de voirie d'un montant de 57 866,60 € HT 69 439,92 € TTC)



BILAN COMMUNAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE

Communauté de Commune du Pays de Nay

Prise de compétence pour le projet du Centre d'Incendie et de Secours du Pays de Nay

Réaménagement du bâtiment logement des instituteurs 6 rue Léo La-grange

- Réhabilitation de 3 logements
 - Création de 2 logements
- Subvention CCPN - Emprunt à la caisse des dépôts et consignation

Opération blanche : les montants des loyers couvriront les annuités d'emprunt

Compétence jeunesse à la CCPN

Le directeur de la maison de l'Ado est mis à disposition de la CCPN qui a voté la prise de compétence jeunesse. La maison de l'Ado sera transférée en 2017 à la CCPN.

BORNES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre du SDEPA.

Coût des travaux : 12 000 €HT financés à hauteur de :

- 30% par le département
- 50% par l'ADEME
- 20% restant à la charge de la commune.

En terme de fonctionnement, la contribution communale s'établit à hauteur de 300€ par borne et par an.

Des badges provisoires sont disponibles en Mairie pour les usagers demandeurs.

Le service sera payant à compter du 1^{er} février 2017.

DÉNOMINATION DES RUES

A la demande des services de La Poste et suite à plusieurs problèmes de distribution du courrier, nous avons remplacé les numéros de lot des lotissements Sargailhouse et Vergers de Coarraze par les rues de l'Aubisque et du Soulor, avec numéros pairs et impairs figurant sur les piliers de portail ou sur les boîtes aux lettres.

Nous ferons la même démarche pour les lotissements L'Isarce et Loubère lorsqu'ils seront intégrés au domaine public.

RESTAURATION DU MOBILIER DE L'ÉGLISE



L'Église Saint Vincent de Coarraze possède un maître-autel classé au patrimoine.

Afin de le mettre en valeur, une opération de restauration des 2 anges adorateurs en bois sculpté a été effectuée.

Un nouvel éclairage à LED, pour éviter la détérioration du retable par la chaleur, a également été installé.



L'EDUCATION : CHIFFRES CLES

MAISON DE L'ENFANCE

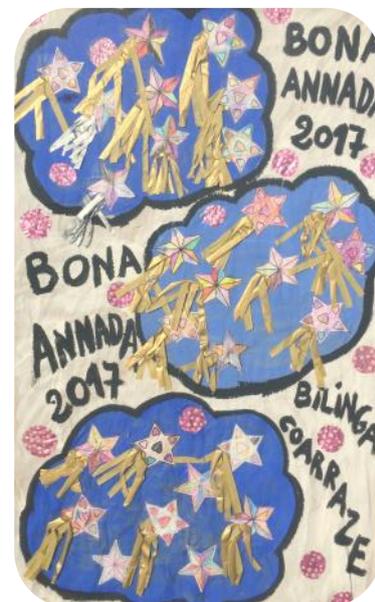
FONCTIONNEMENT	Dépenses
Prestations de service <i>cantine scolaire et CLSH</i>	45 000,00 €
Electricité - gaz -eau	8 800,00 €
Fournitures	5 700,00 €
Entretien bâtiments et matériels	6 550,00 €
Transports collectifs, déplacements	2 100,00 €
Frais de télécommunications	250,00 €
Frais de personnel	284 000,00 €
TOTAL DEPENSES	352 400,00 €
Remb. sur rémunér. personnel	2 000,00 €
Redev. des usagers - cantine	45 000,00 €
Redev. des usagers - CLSH	45 000,00 €
Participation des communes	10 700,00 €
Participation CAF	43 500,00 €
TOTAL RECETTES	146 200,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses
Chauffage	7 850,00 €
Matériels cuisine	600,00 €
Portes placard	950,00 €
TOTAL DEPENSES	9 400,00 €
COUT ANNUEL POUR LA COMMUNE	215 600,00 €

MAISON DE L'ADO

FONCTIONNEMENT	Dépenses
Prestations de service <i>Activités</i>	3 500,00 €
Electricité - gaz -eau	5 350,00 €
Fournitures	1 300,00 €
Entretien bâtiments et matériels	4 150,00 €
Transports collectifs, déplacements	2 050,00 €
Frais de télécommunications	1 500,00 €
Frais de personnel	46 740,00 €
TOTAL DEPENSES	64 590,00 €
Remb. sur rémunér. personnel	
Redevances des usagers	5 200,00 €
Participation CCPN	2 500,00 €
Participation CAF	9 300,00 €
TOTAL RECETTES	17 000,00 €
COUT ANNUEL POUR LA COMMUNE	47 590,00 €

GROUPE SCOLAIRE

FONCTIONNEMENT	Dépenses
Subvention à la coop. Scolaire	3 810,00 €
Prestations de service	2 150,00 €
Alimentation	3 000,00 €
Fournitures d'entretien	2 150,00 €
Electricité - gaz -eau	21 150,00 €
Fournitures scolaires	9 300,00 €
Ramassage scolaire	22 100,00 €
Locations mobilières	2 900,00 €
Entretien bâtiments	2 850,00 €
Maintenance	1 500,00 €
Transport	1 800,00 €
Télécommunications	1 400,00 €
Charges de personnel	105 000,00 €
TOTAL DEPENSES	175 300,00 €
TOTAL	179 110,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses
TOTAL	4 700,00 €
COUT ANNUEL POUR LA COMMUNE	183 810,00 €



COUT TOTAL DU SERVICE EDUCATION POUR LA COMMUNE : 447 000 €

BILAN COMMUNAL

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BUDGET PRIMITIF ET DÉCISIONS MODIFICATIVES)

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	468 630,00 €	Produits des services	146 728,00 €
Charges de personnel	812 073,00 €	Impôts et taxes	1 022 459,00 €
Autres charges de gestion courante	156 119,00 €	Dotations, subventions, participations	358 885,00 €
Charges financières	47 004,00 €	Autres produits de gestion courante	83 964,00 €
Charges exceptionnelles	900,00 €	Atténuations de charges	29 150,00 €
Opérations d'ordre	46 381,00 €	Produits exceptionnels	7 700,00 €
Virement section d'investissement	167 779,00 €	Résultat de fonctionnement reporté	50 000,00 €
TOTAL	1 698 886,00 €	TOTAL	1 698 886,00 €

UNE MISE À JOUR DU FICHER DE GESTION DU CIMETIÈRE

A la période de Toussaint, notre cimetière s'est parsemé de petites affichettes, comme cela s'est produit à plusieurs reprises. Ces petits papillons ont été placés devant certaines concessions pour plusieurs raisons.

L'état d'abandon apparent de certains monuments funéraires obligent les services municipaux à essayer de rentrer en contact avec les ayants-droits de ces concessions pour leur demander de procéder à d'éventuels travaux ou savoir s'ils les ont abandonnées volontairement.

Pour d'autres, les familles contactées par les petites affichettes et dont les tombes sont en bon état, la Mairie a besoin de savoir si un acte a bien été établi, et nous remercions les familles de bien vouloir nous les fournir, car quelquefois il n'y en a pas ou bien il y en a plusieurs dans les archives municipales.

La mairie cherche ainsi à enregistrer les caractéristiques des héritiers légaux qui veulent bien prendre la responsabilité de ces concessions en cas de dégradation, à collecter des renseignements sur les personnes inhumées dans ces concessions. Car malheureusement, certaines informations se sont perdues au fil du temps.

Ainsi, année après année, la Mairie va dresser un fichier clair, précis sur toutes les concessions et pourra réattribuer les concessions abandonnées de l'ancien cimetière et conserver le plus longtemps possible les terrains vierges du nouveau cimetière pour les générations futures.



INFORMATIONS GENERALES

VOS DÉMARCHES PAR INTERNET

Dans la démarche de modernisation des services, le site internet www.service-public.fr permet de faire en ligne les démarches suivantes :



- Changement d'adresse
- Demande d'un acte d'état civil
- Demande d'inscription sur les listes électorales
- Demande de recensement militaire

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Monsieur Christian GRABOWSKI a été nommé conciliateur de justice dans le canton des vallées d'Ousse et du Lagoin.

Il est chargé de régler des différends, des problèmes avec un tiers (problème de voisinage, créances impayés, conflits entre propriétaire et locataire...).

La Mairie de Coarrazze met à sa disposition une salle pour lui permettre de vous recevoir sur rendez-vous le 1^{er} mardi de chaque mois.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès de lui en le contactant par téléphone au 06 98 39 19 44 ou par mail à christian.grabowski@conciliateurdejustice.fr



MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES



Remerciements à la ville de Coarrazze pour son accueil lors du stage de préparation au championnat du monde.

L'Equipe de France de Jujitsu Combat et de Ne Waza championne du monde le 27 novembre 2016 à Wrocław (Pologne) ! Double historique !

VIE MUNICIPALE

GROUPE SCOLAIRE

TEL : 05 59 61 09 03

CE QU'ON AIME À L'ÉCOLE DE COARRAZE

À l'école de Coarraze c'est bien parce qu'on fait beaucoup d'activités.

On part en classe verte pour découvrir plein de choses et apprendre à vivre ensemble autrement (classe astronomie en 2016 ; séjour découverte en vélo pour 2017).

On fait du sport et un cross à Noël où nos parents viennent nous encourager. L'école a des terrains de foot, de basket, des tables de ping-pong, des pistes de courses et une salle de sport.

On va à la piscine de Nay et à la bibliothèque municipale ; au cinéma et voir des spectacles.

Il y a une Maternelle où les enfants ont des trottinettes, des vélos, des toboggans et une structure pour ramper, grimper ... et aussi se cacher !

Les classes organisent un Conseil pour que chacun puisse donner son avis sur la vie de la classe, parler des problèmes qu'il a et chercher des solutions avec les autres. Il y a aussi un Conseil d'École des Enfants où des délégués de chaque classe font des propositions pour améliorer la vie de l'école.

On a un champ juste à côté de l'école où il y a plein d'animaux que l'on peut caresser.

La cour est immense, avec des arbres. On y observe des insectes, des petits animaux. On peut y goûter et y jouer à beaucoup de choses car il y a des panières de jeux (cordes à sauter, Kapplas, élastiques ...).

Les nouveaux élèves sont bien accueillis par les enfants et tous les adultes de l'école (les maîtres et maîtresses, les animateurs, les ATSEM, les EVS, les AVS, les cuisiniers et les dames de ménage).

ALORS FORCÉMENT, ON A PLEIN DE PROJETS !

Des sorties danses, chants et culture béarnaise pour les deux classes bilingues français/occitan (béarnais) de l'école.

On va faire un jardin pour cultiver des plantes et y accueillir des insectes dans des petits hôtels que l'on va fabriquer. Pour ça, on va travailler avec la Maison de l'Enfance.

Tous les CM travaillent le chant chaque semaine pour préparer un grand spectacle avec des centaines d'autres élèves. C'est « Jazz in school », à venir voir et écouter au mois de juin.

On va continuer à embellir l'école avec une seconde fresque collective. Comme l'an dernier, on va la créer avec un artiste qui s'y connaît en couleurs et en enfants !

Au mois de mai les PS et MS vont passer deux journées avec des poneys.

Voilà ... En fait on travaille très bien et les maîtres nous occupent : on ne s'ennuie jamais !

Alors n'hésitez pas à dire aux enfants autour de vous qu'ils peuvent nous rejoindre à l'école : visiter les locaux, discuter ou même s'inscrire.



Les enfants de l'école

La Maison de l'Ado est une structure communale.

Elle accueille les ados de Coarraze mais également les jeunes de la Communauté de Communes du Pays de Nay.

Sur adhésion, chacun peut y venir que ce soit pour des loisirs, des projets ou de l'information sur la prévention.

Cette année fut pleine de changement au sein de la Maison de l'Ado puisque Julien (le directeur) et Nicolas (l'animateur) sont partis vers de nouveaux horizons professionnels.

Merci à eux pour leur investissement durant ces belles années et bon vent pour leur carrière future.

Depuis Mars, c'est Gaël le nouveau responsable qui avec Isabelle, Pauline et Thibaut vous ont accompagné lors des activités.

Les activités réalisées en 2016

Pendant les vacances d'hiver, de Pâques, d'été et de Toussaint :

Bowling, Jeux de Plateaux, Foot en salle, Laserquest, Ciné mac Do, Patinoire, Karaoké, Equitation, Crêpes, Grand casino, Tournoi console, Baby, Billard, Tennis de Table, Accrobranche, Mini-golf, Pala, Pétanque, Scratch Booking, Olympiades, Rafting, Base Ball, Aquabéarn, Luge d'été, Lasergame, Escalade, Cité de l'Océan et bien sûr les désormais célèbres après-midi Gaufres/DVD.

Les mini camps (photos ci-contre)

Parc aquatique et Cinéma à Gondrin.

Canyoning et rafting à Laruns et Laguilhou.

Baptême de Plongée à Itxassou et Ciboure.

Et 2017 !

En 2017, la Maison de l'Ado devient véritablement intercommunale puisque c'est la Communauté de Communes du Pays de Nay qui prendra en charge la compétence jeunesse.

Ainsi les tarifs pour les jeunes seront les mêmes pour tous les habitants de la Communauté de Communes.

Parmi les nouveaux projets

La création d'une page Facebook afin que tous les jeunes et leurs parents puissent avoir le maximum d'informations sur la maison de l'Ado et les activités proposées.

De nouveaux mini camps à organiser avec les jeunes pour l'été prochain.

Le démarrage d'un projet jeune pour l'organisation d'un camp à l'étranger.

Nos horaires

En période scolaire, le mercredi de 14h à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h.

Pendant les vacances, du lundi au vendredi de 10h à 18h30

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Gaël 07 81 82 23 69



VIE MUNICIPALE

MAISON DE L'ENFANCE

TEL : 05 59 61 04 60

Cette année, la maison de l'enfance accueille Raphaël Cazenave, nouveau directeur, Béatrice Cély, nouvelle directrice adjointe et Tahar Rahou nouvel animateur.

LES HORAIRES

La maison de l'enfance accueille vos enfants du lundi au vendredi aux horaires suivants :

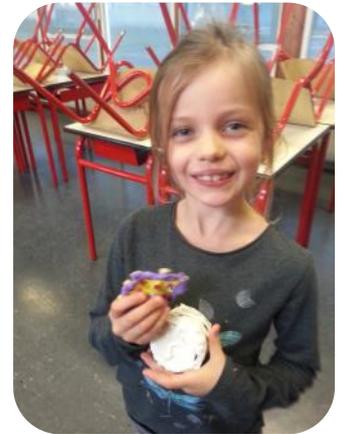
- Le matin de 7h30 à 8h30.
- Le midi, nous récupérons les enfants à l'école à 11h30 et nous les redéposons à 13h30.
- Le soir en périscolaire de 16h30 à 18h30.
- Le mercredi de 11h30 à 18h30.



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Ces activités sont proposées dans le cadre de la réforme des temps scolaires. Elles ont lieu le lundi, le jeudi et le vendredi de 15h30 à 16h30. Les animateurs proposent des activités dans le cadre d'un projet, établi sur 6 semaines. Cela correspond à une période entre deux vacances.

Les projets mis en place sont divers ; sports collectifs, cuisine, théâtre, expériences scientifiques, etc.



PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE

Tout au long de l'année, nous mettons en place des actions en commun avec l'école. Pour le moment, deux projets sont mis en place.

PROJET JARDINAGE

Un potager est en cours d'élaboration avec une classe de CE1/CE2.

Des bacs seront fabriqués par les enfants sur le temps d'accueil de la maison de l'enfance. Ils serviront pour planter les légumes. Des hôtels à insectes sont en cours de fabrications par les enfants de la classe. Les légumes seront plantés par tous les enfants participant au projet, et l'entretien du potager se fera tout au long de l'année, tant sur le temps scolaire, que sur celui des vacances. Une démarche d'écocitoyenneté, avec utilisation de composte et de matériaux bio.



PROJET JEUX

Le deuxième projet tourne autour du jeu de société avec une classe de CP/CE1.

A travers le jeu de société, divers enjeux sont mis en clarté. L'apport du jeu peut être défini par plusieurs objectifs : apprendre à lire, compter, ou écrire, bien sûr, mais pas seulement. Sur ce projet précis, l'objectif principal est d'observer les relations que les enfants développent entre eux, leur aptitude à intégrer la règle, ou encore, comment gérer l'échec.



LES INSCRIPTIONS AU PÉRIODE DE VACANCES

La maison de l'enfance, pour les périodes de vacances, fonctionne sur un mode de pré-inscriptions.

Cinq semaines avant chaque période de vacances, les parents auront la possibilité d'inscrire leurs enfants pendant deux semaines. Passé ce délai, seuls les cas exceptionnels seront acceptés. Cela nous permet d'anticiper suffisamment à l'avance, le nombre d'enfants présents sur la période des vacances, afin de recruter le nombre correct d'animateurs, mais également, de pouvoir préparer au mieux nos activités, afin de pouvoir proposer aux enfants présents, des actions de qualité.

Enfin, aucun supplément ne sera compté les jours de sortie. Les parents recevront, par e-mail ou courriers postal, la planification des vacances au minimum une semaine avant.

La direction, est là pour répondre à toutes vos sollicitations, tous les jours de 9h à 18h.

Surtout n'hésitez pas.

LE COMITE DE PILOTAGE DES TAP

Comme à la fin de chaque trimestre, le comité des pilotage des TAP s'est réuni afin de faire le bilan des activités.

La réunion du 16 décembre, placée sous l'autorité de Philippe Etcheverria, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale pôle Jeunesse et de Daniel Bordenave, Inspecteur de l'Education Nationale, a dressé un bilan très positif du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2016-2017.



De gauche à droite, Christine Meunier, Maire-adjointe - Philippe Etcheverria, Directeur DDCS64 - Isabelle Missonnier, Directrice des services - Frédérique Epagnoux, Parent d'élève - Daniel Bordenave, IEN - Jean Saint-Josse, Maire - Céline Cazala, Conseillère municipale - Philippe Figueiredo, Parent d'élève - Arnaud Miqueu, Directeur du groupe scolaire et Raphaël Cazenave, Directeur de la maison de l'enfance

VIE MUNICIPALE

BIBLIOTHEQUE

TEL : 05 59 61 05 05

Notre bibliothèque municipale a été intégrée dans le réseau lecture géré par la Communauté des Communes du Pays de Nay.

Seule à pouvoir se vanter d'avoir le véritable statut de « bibliothèque municipale » par le fait d'avoir des salariés municipaux, seule à avoir été informatisée avant l'existence du réseau lecture, seule à proposer la location de CD ses adhérents, ses relations privilégiées avec la bibliothèque départementale, l'existence d'un atelier pour recouvrir et remettre en état les livres, assuraient un service de qualité à ses adhérents.

Depuis le début de cette année, plusieurs étapes du développement du réseau lecture ont modifié le fonctionnement de la bibliothèque de Coarraze.

Ainsi, l'achat des nouveaux livres se fait sous la responsabilité du réseau lecture avec une répartition des ouvrages au prorata de la population et sur la base de 1 euro d'achat par habitant et par an.

La couverture des livres fournis est assurée par un centre d'aide par le travail spécialisé.

Le renouvellement permanent des ouvrages éliminera les livres détériorés par leur utilisation intensive.

La gratuité votée à la majorité permettra de mettre tous les utilisateurs du réseau lecture sur le même pied d'égalité et l'édition des cartes utilisateurs sera centralisée à la Communauté des Communes.

« L'inter utilisation » des ouvrages entre toutes les bibliothèques ou point lecture nous obligent à nous aligner sur les horaires d'ouverture des différentes bibliothèques qui seront ainsi établis et permettront aux employés municipaux d'assurer un service de permanence toujours de qualité, et aux bénévoles de leur faciliter leur travail.

Les premiers mois de fonctionnement du réseau lecture vont permettre de juger de l'opportunité de continuer le partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles, la Bibliothèque Départementale des Pyrénées-Atlantiques, les missions d'assistance auprès des classes maternelles et primaires de Coarraze, sans surcharger le travail habituel des employés municipaux.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

- Mercredi : 14h00 – 18h00
- Vendredi : 17h00 – 19h00
- Samedi : 10h00 – 12h00

CONTACT

bibliotheque@coarraze.fr

bibliotheque.coarraze@paysdenay.fr

Prêt et Services

EMPRUNTER

- Une carte **UNIQUE** d'inscription vous permet d'emprunter dans les **8 bibliothèques du réseau**.
- Vous pouvez **emprunter et rendre** les documents dans **toutes les bibliothèques du réseau**.

POUR UNE DURÉE DE 3 semaines
VOUS POUVEZ EMPRUNTER GRATUITEMENT

6 documents
dont **1 nouveauté***
*document acquis dans les 3 derniers mois

PROLONGER

- Vous pouvez **prolonger la durée d'emprunt** de vos documents, **hors nouveauté, réservation et retard**.
une fois pour 3 semaines supplémentaires.

RÉSERVER

- Vous pouvez **réserver jusqu'à 3 documents**, **uniquement s'ils sont déjà empruntés**.
Un email ou sms vous avertira de leur disponibilité dans la bibliothèque de votre choix.
Un délai de 15 jours vous est accordé pour récupérer les documents, au-delà, ils seront remis à disposition.

RETARD

L'utilisateur s'engage à **restituer les documents au plus tard à la date limite de retour**.

LETTRE / EMAIL / SMS	RETARD	BLOCAGE et AMENDE
1^{er} rappel	+ 15 jours	Pas d'amende et pas de blocage
2^{ème} rappel	+ 15 jours La 2 ^{ème} lettre est envoyée 15 jours après la première, soit après 30 jours de retard au total	Blocage de l'emprunteur sur l'ensemble du réseau, jusqu'au retour des documents.
3^{ème} rappel	+ 15 jours La 3 ^{ème} lettre est envoyée 15 jours après la deuxième lettre, soit après 45 jours de retard au total	Blocage maintenu + procédure émission par le Trésor Public

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



VOYAGE DU 3^{ÈME} ÂGE

« La mer que l'on voit danser ... le long des golfes clairs... » C'est avec cette belle chanson de Charles Trenet que nous sommes partis, tous en bus vers Biarritz, 40 Coarraziens motivés, bien décidés à tout connaître des mystères de l'océan atlantique.

Après une visite intéressante et rythmée du musée de la mer, le moulin de Bassilour nous attendait, avec son axoa typique et son menu succulent.

Ensuite nous avons juste traversé la route pour jouer les apprentis meuniers, visiter le moulin et déguster les douceurs fabriquées sur place.

Nous rentrons ravis, repus, revigorés par l'idée de partager le verre de l'amitié et raconter nos exploits de la journée en attendant notre prochaine aventure.

REPAS DE NOËL

Nos aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas de Noël. Un moment de détente pendant lequel ils ont pu partager, danser, profiter.



ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DU PERSONNEL



Comme chaque année, les fêtes de Noël mettent à l'honneur les enfants du personnel communal.

L'arbre de Noël du 14 décembre a ravi les petits qui ont découvert leurs cadeaux sous le sapin de la Mairie.

Tous se sont retrouvés ensuite autour d'un convivial verre de l'amitié.

VIE MUNICIPALE

LAC DU SARGAILHOUSE

UNE VIDANGE NÉCESSAIRE

Chacun a pu s'en apercevoir, notre lac du Sargailhouse a connu cette année un fort développement d'algues. Ces algues peuvent, à terme, asphyxier toute vie dans le lac et le rendre impraticable pour la pêche. A la suite d'un diagnostic par la fédération de pêche et sollicitée par l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Batbielle, la Commune a procédé à la vidange totale (non réalisée depuis plus de 20 ans !) du lac, en accord avec la Police de l'Eau.

Cette vidange a permis de réparer la vanne du lac, endommagée avec le temps, et de procéder à un assec pour fragiliser les algues. Un grand nettoyage est en projet pour le début d'année avant une remise en eau au printemps.



REVALORISATION DE LA FORET PRIVEE

UNE ACTION VOLONTAIRE

Après un recensement des parcelles de forêt privée sur le village, la Commune a comme prévu lancé une action afin d'inciter à sa remise en valeur.

Plus de 30 propriétaires forestiers de la Commune se sont réunis en début d'année afin de partager l'état de la forêt privée à Coarraze et les actions de revalorisation possibles. Ces actions ont été présentées par les techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière et les élus de la Commune.

Pour rappel, la forêt privée de Coarraze compte 212 ha (quasiment autant que la forêt communale !), répartis en 336 parcelles (soit 0,63 ha/parcelle) et 89 propriétaires (dont 22 indivisions), soit 3,77 parcelles et à peine 2,38 ha par propriétaire ! Le morcellement de la forêt privée est le principal frein à leur valorisation et leur gestion avec pour conséquence leur abandon et leur dépérissement.

Grâce à l'aide du CRPF, plusieurs actions ont été proposées aux propriétaires volontaires et une animation collective sous l'égide de la Communauté de communes est en cours de développement pour débiter concrètement en 2017. La mise en commun d'opérations de connaissance, de gestion et de travaux entre les propriétaires, permettra ainsi la revalorisation de ce patrimoine paysager et environnemental.



UN PRIX DEPARTEMENTAL POUR L'EMBELLISSMENT DU VILLAGE

Après plusieurs années d'embellissement de notre village à travers des projets de modernisation de la voirie, d'enfouissement des réseaux, de modernisation des bâtiments et des espaces publics, la Commune a souhaité s'engager depuis 1 an dans une nouvelle action d'embellissement de notre cadre de vie, à travers notamment le développement du fleurissement.

L'arrivée d'un nouvel agent au sein des services techniques a permis de poser les bases de cette nouvelle politique et plusieurs actions ont été engagées.

La toute première visite cet été du jury départemental des Villes et Villages fleuris a permis d'apporter un regard extérieur à la qualité de traitement des espaces publics. Pour sa première participation, la Commune a ainsi reçu le 3ème prix départemental catégorie 2 000 à 10 000 habitants derrière Arbonne et Morlàas et ex-aequo avec Mauléon ! Ce prix encourage la Commune à poursuivre sa démarche !

Le développement du fleurissement et l'embellissement du cadre de vie seront bien entendu progressifs chaque année, et à la mesure des moyens dont dispose notre Commune, qui ne peut pas tout faire. Aussi, **contribuons ensemble à l'embellissement de notre village !**

Comment je peux participer à l'embellissement du village :

- 1) Fleurir ou embellir le devant de sa porte ou de son portail, et toute façade donnant sur l'espace public, toujours dans le respect de la sécurité et de la circulation des usagers.
- 2) Crépir ou peindre les murs de sa propriété donnant sur l'espace public (murs de clôture et portails notamment).
- 3) Ne pas jeter de déchets sur la voie publique et ramasser les déjections de son chien.
- 4) Mener avec son association des actions en faveur de l'embellissement (chantiers bénévoles de fleurissement, organisation d'un concours des maisons fleuries etc...).

La qualité de notre espace public nous concerne tous !



MISE A JOUR DU MONUMENT AUX MORTS

En cette période de commémoration des années 1914 à 1918, le Centre Généalogique des Pyrénées-Atlantiques, s'est intéressé de près aux soldats béarnais « oubliés », c'est-à-dire ceux qui ne figurent sur aucun monument aux morts.

C'est ainsi que trois soldats nés à Coarraze ont désormais leur nom gravés sur notre monument.



VIE ASSOCIATIVE



La vie associative d'un village reste le lien indispensable entre l'histoire et l'avenir de notre société.

En effet, chaque membre de nos associations participe sans le croire au développement de notre communauté.

Dans notre monde qui cultive plus l'individualisme que l'union, nos associations font la démonstration que la vie participative fait progresser le jeune ou le senior individuellement pour le préparer à une vie en groupe.

Vous aller dans ces quelques présentations que nos associations, chacune dans sa discipline, contribuent toutes à l'harmonie de notre environnement social.

Soyons indulgents avec leur spécificité ou leur mode de fonctionnement, et reconnaissons leur le mérite d'exister et de faire tout pour que vivent jeunes et moins jeunes en harmonie avec les valeurs de notre assemblée.

Jean Souverbielle, Maire-Adjoint, Responsable Culture et Vie associative

ARRE-SOU

Pour la fête des Pères, M. Michel Etcheverry et ses musiciens nous ont transportés, grâce à leur musique, dans les différentes régions Béarnaises et Basques appréciées de tous.

L'Ecole de Musique du Pays de Nay a participé à cet évènement en regalant le public de boissons et crêpes.

Merci à tous d'être venus, les absents ont eu tort.

Le reste de l'année, le club se retrouve les jeudis après-midi, à la Salle pour Tous, pour partager un moment de jeux. Vous avez envie de les rejoindre, de profiter de moments conviviaux et chaleureux, alors n'hésitez pas à venir franchir la porte.

PROTECTION DES ABEILLES

Comme les années précédentes, une équipe de 7 piégeurs bénévoles a opéré chez les 110 adhérents de la commune pour la capture de cet insecte invasif et tueur d'abeille.

Espèce très invasive...puisqu'elle a même piraté E.D.F. !

Cette action se fait toujours dans le cadre de l'association P.A.C.I.M. (Protection des Abeilles, Coarraze, Igon, Montaut), mise en place par des volontaires de trois communes. Le bilan de la saison de piégeage 2016 à Coarraze, du mois de mars à début juin, est de 2260 frelons asiatiques capturés. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de prises sur le village, depuis la mise en place de l'association.

Le bilan complet des prises de l'association ainsi que le nombre de nids détruits sera fait lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le vendredi 20 janvier 2017 à 18h à la Maison pour Tous à Igon.



LYCÉE DES MÉTIERS D'ART GABRIEL HAURE-PLACE



Le Lycée des Métiers d'Art Gabriel Haure-Placé n'est plus à présenter tant il est implanté sur ce territoire et sur cette commune.

Au carrefour de la transmission du geste, du savoir-faire et de la formation de jeunes citoyens éclairés et libres, ce lycée accueille cette année 220 élèves. Ils viennent souvent de très loin suivre l'une des formations proposées : Ebénisterie d'art, sculpture d'art, marqueterie, tapisserie siège et décor, Agencement.

Les très bons résultats aux examens reflètent bien la motivation de nos élèves et l'implication des équipes d'enseignants, d'éducateurs et d'agents.



L'établissement peut bien sur compter sur la confiance des collectivités territoriales qui l'entourent dont la Région, qui ne cesse d'investir dans la rénovation et la sécurisation des bâtiments ainsi que dans les équipements numériques, mais aussi la commune de Coarraze qui met à la disposition des élèves les infrastructures sportives.

Depuis plus de 5 ans, le lycée des Métiers d'art participe au programme européen de mobilités Erasmus +. Cette année encore, des élèves sont partis en Angleterre près d'Oxford, en Espagne à Pampelune et en Belgique pour réaliser leurs Périodes de Formation en Milieu Professionnel de 4 semaines chez nos partenaires européens (artisans, entreprises, Warwick College à Leamington Spa, Institut Saint Luc à Gand). Cette expérience est pour eux source d'épanouissement personnel, de découverte et d'échange culturels et linguistiques, d'apprentissage et de perfectionnement professionnel, voire pour certains de proposition d'embauche à l'étranger.



Dans ce contexte bienveillant, nombreux sont les élèves qui participent à des concours professionnels et qui remportent des prix prestigieux

Depuis septembre 2016, M. Laborde, est le nouveau proviseur du Lycée. Ravi de sa nomination, il salue la qualité des actions entreprises par son prédécesseur, M. D'Hervé et s'inscrit volontiers dans la continuité dans l'intérêt des élèves.

COARRAZE ANIMATION PASSION



Pour le téléthon cette année, Coarraze Animation Passion, a confectionné une daube géante - mais hélas - pas suffisamment grande pour satisfaire toute notre clientèle....

Heureusement il restait des crêpes !!

Les marcheurs nous ont rejoints en fin de matinée autour d'un café, pendant que les enfants sillonnaient le village en camion de pompiers. L'après-midi une bataille de « just dance » a été engagée, et gagnée par tous les participants !!

L'association tient à remercier toutes les bonnes volontés qui nous ont aidés, Intermarché, Etablissement Crouseilles, Vins Verdiers pour les ingrédients de la daube, en espérant que notre contribution aidera à faire avancer la recherche ... Merci à tous.

ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE HENRI IV



Les 25 et 26 novembre ont vu nos courageuses et courageux bénévoles récolter des denrées pour la Banque Alimentaire du Béarn et de la Soule. Les 2050 kgs rassemblés et envoyés à Jurançon ont grossi les stocks annuels qui servent tout au long de l'année à assurer les distributions qui ont lieu tous les quinze jours. Nous aidons les familles nécessiteuses de notre village ainsi que celles de Montaut – Igon – Lestelle-Bétharram – Saint Vincent évaluées par les Assistantes Sociales de la MSD de Nay.

Dans leur local une douzaine de bénévoles préparent chaque quinzaine des colis de sec (conserves, café, biscuits, etc.) et de frais (viande, lait, fruits, légumes) venant de la Banque Alimentaire mais aussi de supermarchés de la plaine de Nay.

Nous remercions tous ces bénévoles qui participent à la solidarité communale ainsi que tous les généreux donateurs sans lesquels nous ne pourrions poursuivre notre action.

VIE ASSOCIATIVE

A.A.P.M.A. - LA BATBIELHE

Sur le point de fêter le 20^{ème} anniversaire de notre association, c'est le moment idéal pour un bilan. Dresser la liste des actions menées durant cette période serait fastidieux. Elles ont toutes tourné autour de grands axes comme la promotion de la pêche auprès des plus jeunes ou un travail de fond sur le milieu aquatique (nettoyage de berges, aménagement de ruisseaux et empoissonnement).

Pour 2016, plusieurs manifestations dont la traditionnelle fête de la pêche qui a encore remporté un vif succès avec 80 jeunes accompagnés de leurs parents tout au long de la journée. L'école de Coarraze a participé à une animation dans le cadre des « Journées Découverte » organisées conjointement avec la Fédération de Pêche 64 au mois de juin, journée très appréciée par tous les participants.

2016 c'est également une opération de vidange du lac de Coarraze dans le but d'éradiquer les écrevisses « américaines », espèce invasive et classée nuisible. La destruction des plantes aquatiques envahissantes par le curage du lac n'a pu être réalisée faute de moyens financiers suffisants. Nous réfléchissons conjointement avec la municipalité et la fédération départementale à la façon de résoudre ce problème.

2016, c'est enfin de gros travaux sur un petit affluent de l'Ouzom présentant un fort potentiel pour la reproduction naturelle et ce dans le but de rétablir la continuité écologique en période d'étiage.

D'autres chantiers sont en cours de réflexion.

La nouvelle équipe élue fin 2015 a pris ses marques et je tiens à saluer, ici leur implication dans le fonctionnement de notre association. J'encourage tous ceux qui se sentent concernés à nous contacter pour nous épauler.

Je vous présente, au nom de l'ensemble des membres du bureau et de la garderie, tous mes vœux pour cette année 2017.

Yves Lourouse



ANCIENS COMBATTANTS

Les événements actuels ont incité notre Gouvernement à prôner "le devoir de mémoire" afin d'inciter les jeunes générations à avoir un comportement citoyen, l'esprit patriotique.

Un rappel de l'histoire du XX^{ème} siècle, trois grands conflits générèrent trois grandes Fédérations du monde combattant.

Après la guerre 1914-1918 fut créée l'Union Nationale des anciens Combattants à qui nous devons la majorité des Monuments aux morts érigés sur nos communes françaises.

Après la guerre de 1939-1945, une seconde Fédération s'instaura, CAPG-CATM, pour pallier aux intransigeances de l'UNC trop dérangeante et extrémiste.

Après le conflit en Algérie, 1954-1962, la FNACA fut créée, troisième génération du feu, très controversée par les deux autres entités, parce que ce conflit n'était pas une guerre mais uniquement un maintien de l'ordre, aux dires de nos parlementaires et de l'équipe gouvernementale, tous couronnés de cheveux blancs.

Il n'empêche que deux millions de jeunes français de 20 ans, appelés du contingent participèrent à cette guerre qui n'en était soi-disant pas une, et que 30.000 d'entre eux y laissèrent leur vie, 10 par jour pendant 8 ans.

Ce n'est qu'en 1999 que ce conflit pris le nom de guerre et que les acteurs, ces jeunes hommes qui donnèrent au minimum deux ans de leur jeunesse, leurs vies pour certains, pour cette France qui est leur Patrie.

Les participants furent ainsi reconnus anciens combattants.

Au delà de toutes querelles intestines au sein du monde combattant, l'Amicale d'Anciens Combattants de Coarraze regroupant les trois générations du feu, vit le jour en 2001.

Malheureusement, seuls ceux de 1954-1962, octogénaires mais toujours vivants, peuvent encore transmettre la mémoire. Heureusement que le passage du témoin est assuré peu à peu par les OPEX, ces militaires qui défendent les valeurs de la France partout où règne l'injustice, la terreur chez les populations autochtones.

L'AACC a tenu son AG.O le 11 Novembre, le rapport moral du Président Michel Roux, le rapport des activités, le rapport financier du trésorier Yves Villacampa reçurent le quitus de l'assemblée, à l'unanimité. Le bureau est reconduit dans son intégralité.

Deux récipiendaires Yves Villacampa et Jean Moulins furent décorés devant le Monument aux morts.

ASSOS' PARENTS ACTIONS



Constituée de parents bénévoles du groupe scolaire Henri IV, nous donnons de notre temps pour récolter des fonds directement profitables aux enfants.

En effet, nous participons au financement des projets pédagogiques proposés par les enseignants (matériel scolaire, sorties, spectacles, classes découvertes).

Cette année, le nouveau bureau est composé de Rachel Ferreira (Présidente), Nathalie Maillard (Vice-Présidente), Noémie Cappeau (Trésorière), Emmanuelle Lucante (Trésorière adjointe), Véronique Greuzat (Secrétaire) et Marina Mergéy-Barbe (Secrétaire adjointe).

Il sera accompagné par des membres fidèles et actifs: Marie Bretin, Marylène Dantein, Flora Delporte, David Bernard, Frédérique Epagnoux, Annabelle Gomes, et des nouvelles recrues dont nous sommes fiers : Aurèle Long, Anne-Marie Sayakounmane, Nicolas Genet, Arnaud Surroca, Déborah Belard, Sophie Davaine.

Cette année sera de nouveau riche en événements le tout dans une ambiance détendue et conviviale !

Tout d'abord notre Marché de Noël qui a eu lieu pour la 4^{ème} année. Il regroupe des artisans locaux autour de nombreuses animations (visite du Père Noël, apéro-concert, maquillage, flash mob avec la participation de Sara Pomies du Centre de danse L'étoile, mini-ferme, jeux pour enfants, buvette, restauration....)

Viendra ensuite "La Ronde du Sargaihouse" notre traditionnelle course adultes enfants, dans les bois de Coarrazze.

Et, en juin, nous accompagnerons les enseignants pour l'animation de la fête de l'école afin de terminer l'année scolaire dans la bonne humeur !

Il est encore temps de nous rejoindre ! (pour l'année et/ou pour une manifestation particulière). Alors n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante assos.parentsactions@gmail.com - Suivez-nous sur Facebook : [Assos' Parents Actions](#) ou à contacter Rachel Ferreira au **06 12 30 48 48** ou Nathalie Maillard au **06 88 19 11 03**

A.S. LOS SAUTAPRATS

Une nouvelle saison riche en perspective et un projet prioritaire : construction d'une salle aux normes PMR et adaptée à la pratique du trampoline de Haut Niveau.

L'association vous accueille dans ses locaux Salle POUS à Coarrazze du lundi au samedi dans les disciplines sportives suivantes et dans une pratique en mixité HANDIS/VALIDES.

Label régional pour une pratique partagée Handis/Valides pour les 4 types de handicap.

Baby Gym (13 mois - 3 ans) et **Eveil Gymnique** (3 et 4 ans et demi) : développement moteur, affectif et psychologique de l'enfant. **Label qualité "Petite Enfance" FFG.**

Trampoline loisirs enfants à partir de 4 ans et demi : découverte des activités gymniques acrobatiques (Gym au sol, Trampoline, Mini trampoline). Découverte et initiation.

HandiTrampGym: accueil de la fratrie ayant une personne porteuse de handicap en son sein. Pratique du Trampoline et de parcours moteurs. **Label 3 étoiles club HANDI-SPORT.**

Trampoline de compétition à partir de 7 ans : niveau de pratique Filière Inter régionale et Filière nationale. Pratique Handis/valides.

PASS'adulte : Pour **une même cotisation**, vous pouvez venir sur l'ensemble des créneaux dans le **cadre du Sport Santé Bien-Etre** : accueil et accompagnement des personnes valides ou porteuses de pathologies chroniques (Diabète, Cardiopathie, Obésité/surpoids, maladies chroniques évolutives) et Cancer.

Trampoline et renforcement musculaire : Sensation acrobatique, équilibre, musculation globale. **Step** : travail en musique, sur des step, pratique adaptée pour tous. **Gym Douce** : gym en profondeur, mélange de méthode Pilates, Fitball (gros ballon), Softball (petit ballon), bâton, élastiques...Accompagnement individualisé dans une dynamique de groupe. **Label Qualité SENIOR FFG. Circuit TRAINING** : renforcement musculaire ciblé, pratiqué en circuit. Plus intensif au niveau cardio mais adapté à chacun.

Stages vacances trampoline à chaque période de vacances scolaires : Ouverts à tous adhérents ou non adhérents.

Renseignements : www.sautaprats.fr / **06 83 86 25 20** / los-sautaprats@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

ACTIV COARRAZE

Une année très active, très bien remplie. 2015-2016, c'est 110 adhérents et six activités vous ont été proposées. Marche, couture, Zumba, loisirs créatifs, automassage et informatique.

En Mars, le jardin a ouvert son « portail » sur une parcelle mise à notre disposition gracieusement par un propriétaire de Coarraze, sous l'œil bienveillant de notre jardinier en chef, Jeannot.

L'atelier couture a connu un vif succès et une troisième demi-journée a été rapidement mise en place.

A la rentrée de septembre 2016, l'aromathérapie et la danse africaine et stretching postural ont vu le jour.

Nous vous proposons dès maintenant le Troc services. C'est quoi ??? .Un échange de services, de temps mais pas d'argent, une seule adhésion annuelle à l'Asso.

Vous avez du temps, du savoir-faire, devenez « TROC'HEURES ».

Vous avez besoin de petits travaux, de bricolage, vous avez la possibilité de rendre des services selon vos connaissances, n'hésitez pas venez nous voir D'autres idées sont en préparation et dès que l'équipe de bénévoles qui y travaille aura terminée, nous les développeront.

Cette équipe vous attend et vous réserve un accueil chaleureux.

Adresse mail : activcoarraze@free.fr, page Facebook [activ'coarraze](#),
Tel : 07 83 84 02 70.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2017. Santé, famille, bonheur... BIEN VIVRE.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA)

Avec ses 50 adhérents, l'objectif de l'ACCA de Coarraze est de gérer durablement les espèces sauvages présentes sur le territoire communal, afin que celles-ci puissent se développer sans nuire aux cultures, aux élevages, ou représenter un risque pour la population (collisions, maladies). Association d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement, l'ACCA est également une association de loisir et de plaisir où la convivialité et le bien vivre sont des valeurs reconnues !

Toutes nos chasses sont strictement encadrées par la réglementation et la sécurité de tous est notre engagement premier. Rappel : Si les chasseurs s'engagent à assurer votre sécurité, il convient également à chacun de redoubler de prudence à proximité d'une action de chasse, notamment en se signalant aux chasseurs postés.

N'hésitez pas à nous contacter pour venir partager avec nous les activités de l'ACCA de Coarraze

USCN RUGBY

PAU, Le samedi 23 Avril 2016, finale Honneur :

Le bouclier de la victoire au stade du hameau, symbole d'une remontée en fédérale 3 et d'une saison réussie.



Belle récompense pour tous les dirigeants, entraîneurs, éducateurs et bénévoles de chaque catégories qui donnent de leur temps et de leur énergie pour l'USCN.

Volonté et détermination, gages incontournables du succès.

COMITE DES FETES



L'équipe du Comité des Fêtes est fière d'avoir rempli, une année de plus, sa mission. Malgré une fréquentation en forte baisse, nous avons réussi à organiser trois jours de fêtes et à conserver l'équilibre budgétaire.

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui nous sont restés fidèles et qui nous ont soutenus dans la nouvelle organisation des fêtes de la Sainte Anne. Un grand merci de la part de toute l'équipe du Comité à Jean-Pierre et Anne-Marie Gaveau pour leur aide précieuse dans l'organisation de la soirée des sponsors et leur succulente paella.

Nous tenons également à remercier les associations Los Sautaprats et Activ' Coarrazze qui ont, grâce à leurs bénévoles motivés, assuré le service de l'Estanquet « nouvelle version » toujours avec le sourire, dans l'enthousiasme et la bonne humeur.

Et surtout, un grand merci aux traiteurs « Au plaisir des papilles »: Bruno Richard et Laurent Serrat ont su nous régaler avec des menus originaux, complets et différents, et tous les soirs délicieux. La nouvelle collaboration avec ces derniers a permis aux deux associations participantes de récolter chacune la somme de 400€. Le Comité des Fêtes, quant à lui, a reçu une participation de 500€ de la part du traiteur pour aider à l'organisation des festivités.

Cette petite victoire reste toutefois fragile, en effet les bénévoles désireux de voir perdurer les fêtes de notre village, auxquelles les Coarraziens restent profondément attachés, sont de moins en moins nombreux. C'est pourquoi, cette année encore, nous vous invitons à nous rejoindre, car le Comité manque cruellement de volontaires. Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et espérons vous donner rendez-vous l'été prochain pour partager ensemble les Fêtes de la Sainte Anne.

L'équipe du Comité des Fêtes de Coarrazze



USCN BADMINTON



Le Bad, c'est convivial.

En chiffre :

Environ 100 membres.
De 10 à 65 ans.
7 terrains disponibles.
300 volants utilisés pour une saison.
3 séances par semaine.
10 ou 20 € pour une année sportive.
10 tournois loisirs.
Et pour finir, un repas de fin de saison...
Vous pouvez nous rejoindre tout au long de la saison...

Informations : **07 83 80 37 66.**



Le Bad, c'est sportif

Pour faire simple, la saison dernière s'est superbement bien déroulée. Beaucoup de joueurs de tous âges. Participation croissante aux tournois loisirs et déplacement aux championnats d'Europe de Badminton.

Cette nouvelle saison débute très bien, inscriptions nombreuses et bons résultats au premier tournoi de la saison organisé à Bénéjacq.



Le Bad, c'est esthétique

En ce mois de novembre, nous venons de perdre un ami et partenaire de jeu.

Jean-Pierre Faraire nous a quitté à l'âge de 62 ans.

Nous pouvons dire qu'il a fait connaître le Badminton à plusieurs générations de joueurs des communes du Pays de Nay.

Présent sur les terrains depuis plus de 30 ans, nous garderons en mémoire sa gentillesse et sa bonne humeur.

Amitié « Les fous du volant »

VIE ASSOCIATIVE

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE NAY

Avec 125 élèves, 12 instruments ainsi que le solfège sont enseignés par une équipe de 10 professeurs.

Dès que le niveau le permet, les élèves sont encouragés à rejoindre un des ensembles de l'école : harmonie, baroque-classique, guitares, musique actuelle amplifiée. Les adultes non-inscrits peuvent rejoindre ces ensembles, sous réserve d'un niveau jugé suffisant par le professeur. L'école propose un cours de solfège réservé aux grands adolescents et aux adultes.

Chaque année, les professeurs amènent « l'orchestre à l'école » dans deux écoles primaires. Les ensembles répondent présent au festival « frissons à Bordères » et à la cérémonie du 11 novembre à Coarraze.

Au printemps 2016, l'harmonie s'est rendue au festival des écoles de musique à Salies de Béarn ainsi qu'à une rencontre départementale de plusieurs harmonies à Garlin.

En juin 2016, les Portes Ouvertes présentent les classes d'instruments et les ensembles. La banda de Bourdettes, « Los Companeros », est venue jouer avec l'harmonie de l'école.

Grand moment dans l'année musicale de l'école, le spectacle de Noël sur le thème de la musique traditionnelle béarnaise, autour de la fable « Viva la Vaca ».

Cette année, l'accent est donc mis sur la musique béarnaise. Rendez-vous le samedi 1^{er} avril 2017 avec le groupe « Los Pagalhos » à la salle Petit Boy, en compagnie d'élèves et de professeurs de l'école de musique.

Elisabeth Zouloumian, présidente de l'association

empn@gmx.fr



EPICERIE SOCIALE

Une maîtresse, lors de notre intervention auprès d'enfants de CE pose la question : "que vient chercher un bénéficiaire à l'Epicierie Sociale?", une petite fille dit : "le BONHEUR". Très belle réponse spontanée, un adage nous dit bien : "la vérité sort de la bouche des enfants".

2016...14 bénévoles ont accompagné 24 familles, soit 35 adultes et 33 enfants de Coarraze. Ce bonheur n'est pas perceptible dès la première visite mais il s'installe grâce à un accueil personnalisé à jour et heure fixes.

Un magasin, un vrai, des rayonnages pour les conserves, produits d'hygiène et d'entretien, un présentoir à légumes et fruits, réfrigérateurs et congélateurs pour le frais.

Un choix, un vrai, vous faites vous même vos courses à des prix très modestes : 10 à 30% de la valeur marchande.

Nos actions : collecte alimentaire, vide grenier de Saint Jo à Nay, braderie d'hiver, Noël.

La communication : presse, radio, internet. Présentation aux CE de Ste Eli de Nay de notre association et notre lutte anti-gâchis

Participation des 2 écoles de Bénéjacq, Bordères, Coarraze, Ste Eli de Nay et St Vincent avec des dessins à la promotion des légumes tordus bons à consommer.

2ème Vide Loisirs Créatifs et Récréa Soupes

La convivialité : apéritifs dînatoires bénévoles et bénéficiaires - Places à Nayéo et base nautique de Baudreix - Places de cirque et cinéma pour Noël.

Notre Epicierie ne se veut pas être "confidentielle" mais ouverte aux étudiants, familles ou personnes seules, retraités.

Nos buts : proposer un service de qualité, rendre la confiance dans l'avenir.

Aussi, n' hésitez pas venez pousser notre porte Place de la salle des fêtes, vous serez les bienvenus pour des informations, des dons.

Contactez nous au : **07 81 89 69 20** - Suivez nous sur notre site : www.epicieriesociale-coarraze.fr

L' équipe de l' Epicierie Sociale."



JUDO CLUB

Une saison bien remplie pour notre club. Les compétiteurs se sont distingués dans les différentes compétitions de judo et de jujitsu. Plusieurs podiums au niveau régional en jujitsu ont été remportés par les compétiteurs encadrés par Baptiste Dupont leur professeur.

Lors de l'assemblée générale, le club a procédé au renouvellement du bureau avec l'implication de la nouvelle génération. Fin juin, le professeur de judo a présenté son bilan sportif aux parents lors de la cérémonie de fin d'année.

En d'août grâce à Baptiste et à sa participation au sein de l'équipe nationale, nous avons accueilli pour la 2ème fois l'équipe de France de jujitsu durant cinq jours en préparation des championnats du monde 2016. Au programme, course et vélo en équipe de deux sur le chemin Henry IV, rafting, natation et des jeux de plein air au stade de Coarraze. Les 60 stagiaires ont pu découvrir la vallée d'Ossau au travers d'une superbe randonnée de 6 heures au départ de Bious-Artigues via les cols d'Ass de Bielle, d'Ayous et pic d'Ayous. Les participants ont été émerveillés par la grandeur du pic du Midi d'Ossau. Je remercie Jean-Marc Debouche et Dominique Coadebez pour m'avoir aidé à encadrer et sécuriser cette sortie. Le stage fut ponctué par une réception à la mairie où le maire de Coarraze, M. Jean Saint-Josse a souligné l'importance de l'implication de la municipalité dans ce type de manifestation.

Une semaine après ce stage national, le club a ouvert pour une nouvelle saison avec l'agréable surprise de voir revenir des anciens. Le club compte 110 membres de 4 ans à 66 ans. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le professeur par téléphone au **06 63 80 10 31** ou vous rendre au dojo avenue Carmel Lasportes à Coarraze.

Je m'associe aux membres du bureau, pour souhaiter aux Coarraziennes et Coarraziens une bonne et heureuse année 2017

Jean-Pierre DOUSSINE - Président du Judo club Coarraze-Nay



ECOLE DE PATINAGE DU BEARN

De l'Or, de l'Argent et du Bronze pour l'E.P.B. au Championnat de France 2016 !!!

C'est à Gujan Mestras, en terre arcachonnaise, que s'est déroulée la Finale des Championnats de France de Roller Artistique Divisions 1 et 2 Nationales, du 9 au 16 Juillet dernier.

3 Patineuses de l'Ecole de Patinage du Béarn y ont participé et on décroché 4 titres !!!

Lucie Chabrol (USCN/EPB Coarraze), 12 ans, catégorie Espoir, remporte le titre de **Championne de France** en Figures imposées et la **médaille de bronze** au classement combiné.

Maïalen Mazain (EPB Pau), 15 ans, catégorie Jeunesse, remporte **2 médailles d'Argent** : Vice Championne de France en Figures Imposées et en Combiné.

Un grand bravo également à Rebecca Coué (EPB Oloron), 9 ans, catégorie Mini, qui participait à sa 1ère Finale. Elle termine à la 5ème place en Imposées et 6ème du Libre. 1 mois auparavant Rebecca avait remporté le titre de Championne d'Aquitaine en imposées et avait terminé 2ème de l'Open de France en Libre.

Une pensée pour Elisa Chabrol (USCN/EPB Coarraze), 14 ans, qui suite à une blessure à la cheville a dû déclarer forfait.

Félicitation à toutes les 4 ainsi qu'à l'entraîneur et directeur sportif de l'EPB, Stéphane Torres et au préparateur physique et mental, Kevin Secundino.

Afin de financer les déplacements des compétitions, l'EPB organise 2 vides-greniers à la salle des fêtes de Coarraze. Rendez-vous les 2 avril et 5 novembre 2017.

Pour tout renseignement, contacter Chrystel Chabrol au **06 28 41 60 46**

VIE ASSOCIATIVE

USCN HANDBALL

L'USCN Hand Ball participe à l'animation de la vie associative de Coarraze et de Nay en proposant aux jeunes de plus de 4 ans de pratiquer le handball. Toute l'actualité du club est aussi disponible sur notre page Facebook : USCN HANDBALL.

Depuis deux ans, nous avons créé une section babyhand et une section loisir qui nous permet d'accueillir toutes les personnes souhaitant pratiquer le handball de 4 à 60 ans.

Si vous voulez nous rejoindre contactez-nous : 0264031@handball-france.eu, même en cours de saison, il n'est pas trop tard.

Nous remercions tous nos partenaires qui investissent dans notre club (vous pourrez les retrouver sur notre site internet). L'évolution des activités annexes du club va nous amener à organiser différentes manifestations afin de financer la vie du club. Le fameux repas « Gala » du club sera organisé le samedi 13 mai à la salle des fêtes de Coarraze.

Les joueuses, joueurs se joignent aux membres du bureau pour espérer vous voir très nombreux pour notre repas de « GALA » et lors des différents matchs de nos diverses équipes, en attendant nous vous souhaitons, à tous, une très bonne année 2017.

Bureau : Présidents : **Guy Aranega / Fabrice Jolly**

Trésorière : **Dominique Martin**

Secrétaire : **Aurore Matthey-Doret**

Effectifs : 120 licenciés toutes les équipes sont visibles sur notre site : www.uscnhandball.fr



- 11 ans mixtes
champions départementaux 2016



Notre section Baby Hand

USCN CANOE-KAYAK

Fidèle à sa tradition de club formateur, le club a recruté plusieurs jeunes en formation, un moniteur, un contrat d'aide à l'emploi et finance des formations d'initiateur.

La section Kayak de l'USCN propose pour tous publics dès 8 ans la pratique : du **slalom** (compétition où des portes sont à franchir, dans le sens du courant ou en le remontant, le plus vite possible et sans toucher les portes) ; la **descente** (sans obstacle) ; le **free-style** (faire des figures dans une grosse vague) ; mais également le **kayak polo** (marquer des buts dans une cage sur l'eau). Par ailleurs, le club propose aussi à ses adhérents la découverte du **wave-ski** en mer, l'activité de **stand up paddle** (qui peuvent être loués), occasionnellement des sorties **raft** ainsi bien sûr que la pratique du Kayak en **loisirs** pour enfants, adolescents ou adultes.

Pour les jeunes, le club participe aux compétitions organisées par la fédération pour découvrir la variété des activités possible sur l'eau, mais aussi pour repérer les futurs talents, en eau calme, en eau vive ou même en mer. Cette année, les Pyrénées Atlantiques ont remporté le titre de Vice Champion régional du Challenge Jeune.

Le Club a organisé un double sélectif régional de slalom au Pont des Grottes de Lestelle Betharram. Cette compétition, qui s'est déroulée du 11 au 13 novembre dernier, a accueilli 250 compétiteurs venus de toute la France deux internationaux. Malgré la météo capricieuse, la compétition a pu se dérouler dans d'excellentes conditions. Nous avons eu la chance d'accueillir les meilleurs compétiteurs du moment, nos représentants au Jeux Olympiques de Rio ainsi que d'anciens champions olympiques, le tout dans une ambiance bon enfant.

En cette fin de saison, le club compte plus de 60 licenciés dont une compétitrice en N1 (classée dans les 10 premières françaises), 5 embarcations en N3 et 5 en régional, ce qui prouve le dynamisme du club. 2 compétiteurs étaient sélectionnés pour les Championnats de France à Bourg St Maurice cet été.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour pratiquer ce sport passionnant.



USCN TENNIS DE TABLE



L'équipe 1 se hisse pour la première fois en poule régionale lors de la seconde phase de championnat et l'équipe 2 accède au niveau supérieur en poule départementale.

A titre individuel, se sont les jeunes du club qui se distinguent avec plusieurs places sur les podiums du championnat jeune départemental.

Chez les benjamins, Alexis Dos Santos termine 2^{ème} départemental lors du tournoi final après avoir fait 1er et 2eme lors des phase qualificative.

Chez les minimes Pierre Olivier Terrier et Elio Derrstroff termine 3 et 4 lors de la phase final également des places sur le podium en phase de qualification.

Avec la nouvelle saison qui vient de débiter, nos jeunes continuent dans leur lancé avec déjà une première et une troisième place en minime pour

Pierre Olivier et Alexis en minime et une 5eme place en cadet pour Elio.

A noter de belle progression pour les autres jeunes du club notamment Lois Laurent qui termine 9eme pour sa première année chez les minimes .

Un grand bravo a l'entraîneur Denis Bourgeois et a tous les jeunes de l'école de tennis de table pour ces résultats.

Pour nous contacter : vathvielha.tt@sfr.fr

et bien sur le site internet www.vathvielha-tt.e-monsite.com

USCN KARATE

Le Karaté Club USCN a commencé en 1974 au gymnase de Nay, puis à la salle du patronage de Coarraze pendant 15 ans.

Depuis 2001, il le club s'entraîne dans le dojo de Coarraze avec les voisins et amis du Judo.

Fort de 35 enfants de 8 à 15 ans et de 15 adultes, le club continue son histoire au fil des ans en participant à des compétitions et des stages avec nos amis du PKA de Pau. Cette année, un des anciens membre de notre club, Mariano Vivés a obtenu sa 6ème Dan.



Horaires des entraînements

Adultes :

de 18h30 à 20h le Mercredi
et 1 Vendredi sur 2

Enfants 8/12 ans :

de 14h à 15h30 le Samedi

Contact :

F. Bayrou : **06 73 38 67 26**

la photo de nos plus jeunes ceintures blanches et jaunes le jour de leur passage de grades



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



RECENSEMENT

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

Le recensement ça concerne tout le monde...

Le recensement est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

Du 19 janvier au 18 février 2017

Un agent recenseur se présentera chez vous afin de procéder au recensement de la population. Il vous remettra des formulaires à compléter et reviendra quelques jours plus tard pour les récupérer.

Il vous proposera également, si vous le préférez, d'effectuer cette démarche via Internet. Il vous remettra à ce moment-là des codes d'accès pour la passerelle www.le-recensement-et-moi.fr.

Faire la démarche par internet vous garantit une **totale confidentialité** car les données sont transmises directement à l'INSEE.

SECRETARIAT MAIRIE

Place de la Mairie

Tél. : 05 59 61 32 85

Email : comcoarraze@cdg-64.fr Internet : www.coarraze.fr